

ARTICHAUTS
REGLEMENT CEE N° 962-98 (JOCE du 08/05/98)

Dispositions	Catégories		
	EXTRA	I	II
Valeur commerciale	Qualité supérieure	Bonne qualité	Qualité marchande
I - CARACTERISTIQUES MINIMALES			
	Les capitules doivent être : - entiers - sains, sont exclus pourriture ou altérations (impropres à la consommation) - propres - d'aspect frais, aucun signe de flétrissement - pratiquement exempts de parasites ou d'attaques de parasites - dépourvus d'humidité anormale - dépourvus d'odeur et/ou de saveur étrangères - pédoncule : coupe franche et longueur £ 10 cm sauf "bouquets" et variété "spinoso"		
II - CARACTERISTIQUES QUALITATIVES			
. forme . bractées centrales . vaisseaux du fond . défauts	spécifique de la variété bien serrées non ligneux exempts, sauf très légères altération superficielles	Spécifique de la variété Bien serrées non ligneux légers défauts de forme légères gerçures dues au gel très légères meurtrissures	défauts de forme légèrement ouvertes début lignification altération du gel (brusqués) légères meurtrissures légères taches
III - CALIBRAGE (diamètre)			
	13 et + 11 à 13 9 à 11 7,5 à 9 6 à 7,5 "poivrade" ou "bouquet" : 3,5 à 6 cm		calibrage facultatif
IV - TOLERANCES (nombre)			
. Qualité	5 %	10 %	10 %
. Calibre	10 %	10 %	10 %
V – PRESENTATION			
. Homogénéité	- origine - variété - qualité - calibre	- origine - variété - qualité - calibre	- origine - variété - qualité - calibre (si calibré)
. Conditionnement	- Protection convenable du produit - Matériaux neufs et propres - Colis exempt de corps étranger		
VI – MARQUAGE			
. Identification	Oui	Oui	Oui
Nature produit	Variété		
	"poivrade" ou "bouquet", "spinoso" le cas échéant		
. Origine	Oui	Oui	Oui
. Catégorie	Oui	Oui	Oui
. Nombre	Oui	Oui	Oui
. Calibre	Oui	Oui	Oui (en cas de calibrage)